

DOSSIER PREPARATIF :
«ÉTATS GENERAUX DU RENOUVEAU »
18, 19 et 20 juin - Grenoble

Edito - « Etats généraux du nouveau »

L'Obs et Libé vous appellent au nouveau civique. Pour la première fois, Le Nouvel Observateur et Libération, deux titres aussi différents par leur histoire que proches par leurs engagements, s'associent pour repenser le progrès social. Ce débat sera celui de la société : les deux journaux ont décidé de s'associer pour que chacun puisse s'en emparer et contribuer à la réflexion.

Déjà plusieurs dizaines d'associations, de cercles de pensée, de fondations, d'organisations non gouvernementales les plus diverses participeront aux « Etats Généraux du nouveau » à Grenoble les 18, 19 et 20 juin prochains. La discussion commence dès aujourd'hui. Demain, nous l'espérons, des centaines de milliers de citoyens de tous les horizons viendront discuter, agir pour imaginer et faire émerger une alternative. Le rassemblement de Grenoble est un appel à la mobilisation citoyenne. Il annonce d'autres débats, d'autres initiatives, d'autres témoignages. Que tout le monde apporte sa pierre! Ce site est à votre disposition.

Les Etats Généraux du nouveau ne s'arrêteront pas le 20. Tout appelle au nouveau de la pensée et à la recherche opiniâtre d'une société plus juste, plus fraternelle. Notre modèle social s'étiole, l'inégalité s'accroît, les valeurs de la République sont remplacées par l'éloge de la cupidité et de l'individualisme. Elles sont menacées par les fondamentalistes de la finance ou de vérités révélés en tous genres. La crise bouleverse le paysage. Elle nous oblige à penser l'avenir autrement, à croire en l'intelligence collective et au brassage des idées pour accoucher d'une vision renouvelée. Cette dynamique que nous vous proposons prendra toute son ampleur dans la diversité, dans le respect de chacun des participants, sans craindre le choc des idées et la confrontation des différences.

Denis Olivennes
Directeur du Nouvel Observateur

Laurent Joffrin
Directeur de Libération

Max Armanet
Directeur des EGR

le nouvel
Observateur

Libération



GRENOBLE

le nouvel
Observateur

les Etats Généraux du **renouveau**

3 JOURS
DE DÉBATS,
D'EXPRESSION
ET D'ÉCHANGES
RENDEZ-VOUS
LES 18, 19
ET 20 JUIN
À GRENOBLE
ALPEXPO

Inventer une
société de
fraternité

participez!

INSCRIVEZ-VOUS ET PRENEZ PART
À LA DISCUSSION À PARTIR DU 17 MAI
SUR JEPARTICIPE.ORG

RhôneAlpes



MODALITES D'INTERVENTION

Cinq formes de participation sont ouvertes dans lesquelles chacun peut librement s'inscrire. Chaque structure choisit donc la ou les forme(s) sous la(-es)quelle(-s) elle veut participer.

- Un « **atelier** » correspond à une réunion de travail, d'élaboration et de partage d'expériences entre différents acteurs débouchant *in fine* sur des propositions concrètes.
- Un « **séminaire** » est également une réunion de travail, un lieu de discussion et d'échange mais ne débouchant pas à proprement parler sur des propositions.
- Une « **rencontre** » se déroule autour d'une ou de plusieurs personnes exposant un sujet précis et répondant par la suite aux questions de la salle. Les rencontres sont un lieu d'échange et de dialogue avec les citoyens.
- Un « **débat** » se construit comme une discussion dialectique et polémique entre deux personnes ayant un avis opposé sur l'idée et/ou les thèmes proposés suivi d'un dialogue avec la salle.
- Un « **témoignage** » se caractérise davantage comme un lieu de rencontre privilégiant le partage d'expérience, de savoir et de connaissance entre les acteurs sociaux et le public.

Toutes les formes de participation aux Etats généraux sont ouvertes au public.

NOTE D'INTENTION POUR LA REUNION DU 15 AVRIL

1. États des lieux

- Lancement de la communication média des « Etats généraux du renouveau »
 - **Nouvel Observateur**
1 page recto de lancement dans le numéro sem. 19 avril au 25 avril
et 1 page toutes les semaines à partir du prochain numéro
 - **Libération**
1 page recto le jeudi 15 avril
et 2 parutions par semaine à partir du 15 avril
 - **En discussion** : un reportage par jour dans les associations (interviews, témoignages...). Quid ? Qu'en pensez vous ?
- Mis en ligne du site JeParticipe.org dans les jours qui viennent avec :
 - une home de présentation des « Etats généraux du renouveau » (guide pratique d'utilisation de la plateforme)
 - Préparation de contenus éditoriaux (articles, vidéos, portrait ...) pour animation du site.
 - Centralisation partielle des notes explicatives pour la plateforme Internet

2. Ordre du jour de la réunion du 15 avril

- Présentation de la campagne média et du visuel
- Présentation de l'état d'avancement du site internet par le service web
- La question primordiale : celle des **contenus** autant sur le site internet que pour Grenoble.

FONDA

Jean Pierre Worms – fonda@wanadoo.fr

Depuis ses origines, la Fonda a l'ambition de valoriser l'engagement citoyen dans l'action collective comme un des principaux moteurs du développement économique, social et démocratique, au plan local, national ou européen.

Laboratoire d'idées issu du monde associatif, la Fonda s'intéresse aux mutations qui affectent les associations et les autres organisations de l'économie sociale et solidaire. Sur la base de travaux de recherche, d'analyses et de débats collectifs, qu'elle conduit ou coproduit avec ses partenaires, elle formule des propositions, à l'intention du mouvement associatif et de l'ensemble de ses parties prenantes, pour valoriser et favoriser l'action de nos concitoyens en faveur de la cohésion et de la transformation sociale.

L'originalité et la pertinence de la Fonda sont de constituer un lieu unique de rencontre de la diversité du mouvement associatif, où se croisent des personnes engagées dans différents secteurs, praticiens et chercheurs, militants d'organisations associatives reconnues ou de nouvelles dynamiques innovantes. C'est cette richesse qui détermine l'actualité de son projet et sa dynamique de changement social et de transformation de l'espace public. Elle permet aussi de créer des passerelles entre les secteurs associatifs, au sein de l'économie sociale et solidaire, avec les pouvoirs publics ou avec les autres acteurs économiques, entreprises, syndicats de salariés, organisations patronales ...

Ce croisement d'expertises et d'expériences, mobilisées à titre personnel, constitue un espace privilégié de liberté pour chacune des personnes qui y adhère ou participe à ses travaux. En confrontant leurs propres intuitions, analyses et propositions personnelles, elle est un moyen de conforter leur engagement et leur capacité d'influer sur les évolutions de la société.

« faire société,
un défi pour les associations,
un enjeu pour la fonda »

Proposition pour les « Etats généraux du renouveau »

1. LE RENOUVEAU DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET DES ASSOCIATIONS

Les enjeux

L'ensemble des institutions et de l'espace public souffre d'une crise de confiance et d'une désaffection civique. Les citoyens ne sont pas pour autant désengagés et manifestent une capacité d'initiative associative et/ou collective renouvelée. Le contexte de crise générale exige une nouvelle offre politique par une coproduction liant société civile et institutions publiques, faute de quoi cohésion sociale, performance économique et qualité démocratique seraient gravement menacées.

Action de la FONDA sur ce sujet

Depuis six années nous avons conduit un travail d'analyse et de propositions sur le rôle des associations, expression de la société civile, dans un renouveau politique. Cela s'est concrétisé dans des séminaires et colloques qui ont permis de croiser les regards d'élus politiques, de chercheurs et de responsables associatifs (notamment d'associations implantées dans des quartiers urbains en grande difficulté). Cela a donné lieu à plusieurs publications, la formalisation d'une série de propositions pour avancer sur ce sujet et la publication récente d'un manifeste (co-produit avec l'ADELS et signé par plus de 700 personnes de premier plan).

Le texte du manifeste, nos propositions et la liste des signataires -> www.fonda.asso.fr

Nous proposons d'organiser une rencontre autour du manifeste « Ancrer la démocratie sur les territoires » et notre action en faveur du renouveau de la politique et du politique.

Intervenant : Jeen-Pierre Worms, vice-président de la Fonda, sociologue, auteur de deux chapitres dans le livre collectif « De gauche » sur les associations et la démocratie.

2. LES TRANSFORMATIONS DE L'ECONOMIE

Les enjeux

L'économie devient-elle sociale ? En effet, nous constatons que la capacité à construire des réseaux et à mobiliser la ressource individuelle que constitue l'engagement devient un des moteurs les plus puissants du développement économique des territoires. Le don, la gratuité et la réciprocité s'articulent à l'échange marchand. Cela dessine de nouveaux équilibres qui bousculent la manière dont sont envisagés la façon d'entreprendre (cf. entrepreneuriat social), l'implication des parties prenantes (cf. gouvernance), l'évolution stratégique des relations entre les entreprises et la société civile (cf. RSE). De nouveaux thèmes et concepts émergent pour illustrer cette évolution : capitalisme cognitif, société de la connaissance, ...

L'action de la FONDA sur ce sujet

Nous nous intéressons particulièrement à ce sujet compte tenu de son impact sur les associations et les entreprises de l'économie sociale et solidaire. A travers une série de petits déjeuners explorant différents aspects de la société de la connaissance et une analyse des mutations économiques vécues par l'économie sociale et solidaire face au développement de la concurrence dans les champs sociaux, nous essayons d'identifier les leviers permettant de mieux mobiliser la ressource économique que constitue le « capital social » au sein des entreprises et dans leur environnement, de mettre davantage l'économie au service de la cohésion sociale et de conduire à une modernisation de l'économie sociale pour faire face aux nouveaux risques sociaux et économiques révélés par la crise.

Nous proposons de nous associer à d'autres acteurs (labo de l'ESS, ...) sur les enjeux de l'économie sociale et solidaire ou les entrepreneurs sociaux.

3. FRAGMENTATION DE LA SOCIETE CIVILE ET DU MONDE ASSOCIATIF

Les enjeux

La société civile s'est dotée au cours de l'histoire d'une série de formes d'organisations

collectives (syndicats, associations, partis, mutuelles, ...). Malgré de nombreuses initiatives, nous devons constater que les passerelles entre ces organisations sont peu nombreuses et que les frictions et méfiances sont plus fréquentes que les coopérations. Un focus sur le monde associatif français montre là encore une grande fragmentation des initiatives collectives. Cela est caractérisé tout à la fois par un émiettement du monde associatif et l'existence de cloisonnements importants, correspondant le plus souvent à la construction sectorielle et thématique de l'action publique. Le renouveau de notre démocratie implique que nous puissions dépasser cette réalité par la coopération entre acteurs, la mutualisation de projets et de ressources.

Action de la FONDA sur ce sujet

Depuis sa création, la Fonda se mobilise pour avancer en la matière. C'est ainsi que nous avons travaillé à la structuration du mouvement associatif. Parallèlement nous avons conduit de nombreux travaux d'analyse et de propositions pour essayer de comprendre comment les pouvoirs publics ont contribué à cet éclatement des initiatives. Nous avons aussi tenté de formuler des propositions et d'impulser leur mise en œuvre pour dépasser cette situation et favoriser un renforcement des capacités de la société civile à intervenir dans l'espace public et dans le champ économique.

Nous proposons d'organiser un séminaire ou un atelier sur ce sujet. Animation : à déterminer.

4. AMELIORER LA DIVERSITE DES REPRESENTATIONS SOCIALES

Les enjeux

A tous les niveaux de notre organisation politique et sociale, nous devons constater de véritables phénomènes de discrimination dans l'accès aux responsabilités. Le genre, l'origine sociale ou ethnique, l'orientation sexuelle sont des freins à la promotion individuelle. Comme les entreprises et les partis politiques, les autres organisations de la société civile et plus particulièrement les associations doivent s'intéresser à ce sujet pour avancer. Permettre à tous d'accéder à l'espace public est un enjeu central et majeur pour la cohésion de notre société. C'est aussi la condition indispensable pour pouvoir mobiliser toutes les potentialités et la richesse de la société.

Action de la FONDA sur ce sujet

Nous travaillons depuis plus de quatre ans pour analyser comment les questions identitaires sont prises en compte dans les dynamiques associatives, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour favoriser l'accès de tous à l'espace public. C'est ainsi que nous avons pu mettre en lumière tout à la fois la nécessité de poser la problématique de la diversité dans l'accès aux responsabilités « sociales ». Nous avons aussi pu mettre en évidence que les publics exclus ou discriminés utilisaient des stratégies de « contournement » en s'associant pour affirmer leur identité particulière et ainsi accéder collectivement à l'espace public. Les associations vivent donc en interne des phénomènes implicites de discrimination, mais constituent aussi un moyen de promotion de catégories d'exclus. Malheureusement, ce processus d'émancipation et d'affirmation positive des différences n'est reconnue ni par les pouvoirs publics, ni par les associations, ni par les autres organisations de la société civile qui « regardent » souvent avec suspicion ces dynamiques.

Nous proposons d'organiser une rencontre sur ce sujet (intervenants à déterminer).

LES GRACQUES

Marie Agnès Staricky – ma.staricky@orange.fr

Pascal Perzo – pperzo@yahoo.fr

Qui sommes-nous ?

Les Gracques sont une association lancée par d'anciens conseillers de différents Président de la République, Premiers Ministres ou Ministres des Finances socialistes. Ils ont été rejoints depuis par des membres de la société civile, enseignants, intellectuels, médecins, avocats, cadres ...

Ils veulent contribuer comme « groupe de réflexion et de pression » à la modernisation intellectuelle de la gauche et du centre gauche en France, comme cela a été réussi ailleurs en Europe. Leur manifeste sur les valeurs d' une gauche moderne, traduit en trois langues, publié notamment par Le Monde et la Repubblica, est devenu l' un des textes de référence de la gauche européenne.

1. UN DEBAT SUR LA REFORME OU LES REFORMES

Focus sur les visions, les enjeux, les priorités et surtout le mode opératoire ou la méthodologie (avec le moyen d'impliquer, d'associer fortement la société civile et les Français)

Inviter 2 personnalités politiques de droite / gauche qui pourraient aussi incarner une forme de renouveau ou de nouvelle approche :

- M. Valls / B. Hamon/ V. Peillon VS. L. Wauquiez/ E. Woerth/ J.F. Cope
- F. Hollande/ M. Aubry VS. J.L. Borloo/ C. Lagarde

En complément du premier panel, on peut aussi imaginer une étude ad hoc à l'occasion du Forum sur les "**mots de la réforme**" proposée par l'Institut Médiascopie et présentée à Grenoble en avant-première dans la même dynamique que l'année dernière avec "les mots de l'Europe" au forum de Lyon.

Proposition de **grand témoin** : propos introductif soit une conclusion assurée par Michel Rocard

2. RENCONTRE SUR « L'ART DE LA POLITIQUE » OU « POLITIQUE NOUVELLE DONNE » AUTOUR DE LEADERS POLITIQUES EMERGEANTS

Nouveaux comportements avec un Français, un Anglais, Italien ou espagnol, un Allemand et pourquoi pas en "témoin" ou "observateur" un jeune leader politique sud américain - ex Marco Enriquez Ominami, Chilien de 37 ans, qui a fait 22 % aux 1er tour des élections présidentielles en décembre dernier ou un américain (un jeune démocrate par ex)

LABO ESS

Claude Alphandéry – Calphandery@yahoo.fr

Juliette Donadieu – lelaboess@gmail.com

Initié par Monsieur Claude Alphandéry, Le « Labo de l'ESS » est une démarche participative qui vise à mobiliser les acteurs de l'ESS autour d'une plateforme partagée de messages-clés et de propositions fortes en faveur de l'ESS, à installer dans le débat public.

Proposition pour « Etats généraux du nouveau »

Face à la crise, les institutions, les Etats ont eu quelques sursauts volontaristes et régulateurs, qui n'ont pas mis un terme à la destruction, à la précarisation de l'emploi, au creusement des inégalités, à la dégradation de l'environnement.

D'autres mesures tendant à restaurer les finances publiques – mises à mal par excès du capitalisme financier aggravent encore (cf. La Grèce) déséquilibres, exclusion et souffrance.

Les unes et les autres de ces mesures tendent à sauvegarder un modèle économique fondé sur la poursuite démesurée du profit et le marketing consumériste tourné vers ce profit.

Il existe en revanche des milliers d'initiatives portées par les citoyens qui cherchent des alternatives à ce modèle.

Ces initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS) s'efforcent de produire, mais aussi de travailler, d'échanger, de consommer, de vivre dans le respect de l'homme et de l'environnement.

C'est ainsi que des entreprises, associations ou chantiers d'insertion, des coopératives ouvrières de production, des activités de recyclage, d'éco construction, de transport économe, des agriculteurs paysans, des activités culturelles, touristiques, des services les plus divers aux personnes construisent à leur façon de nouveaux modes de développement.

Ces initiatives d'ESS sont regardées avec sympathie par l'opinion mais, considérées comme ponctuelles, fragmentées, marginales, émanant de simples citoyens, d'associations ne comptant pas dans les « affaires » situées sur un territoire généralement limité, elles sont certes jugées réparatrices mais ne parviennent pas, selon la pensée dominante à avoir de prises sur la macro économie, sur les grands projets de société.

1. L'ATELIER, COMPOSE DE CHERCHEURS, DE RESPONSABLES DE TERRAIN, D'ELUS TERRITORIAUX...AURAIT POUR PREMIERE TACHE DE DERANGER LES IDEES REÇUES :

De souligner l'impact du rôle réparateur de l'ESS à la fois social et économique du fait des

risques, des désordres et des coûts évités ;

De monter en quoi elle est aussi transformatrice, comment elle contribue à changer profondément les modes de développement.

Ponctuelles, fragmentées, ces initiatives d'ESS ont un lien très fort qui constituent leurs valeurs communes, la finalité sociale de leurs projets économiques, leur gestion éthique, leur gouvernance démocratique, leur ancrage territorial, la mobilisation qu'elle suscite chez les citoyens. Je pense notamment aux bénévoles.

2. Des témoignages sur comment les citoyens s'investissent individuellement et collectivement, comment la participation des parties prenantes (salariés, usagers, collectivités locales) poussent à des formes avancées de gouvernance, comment l'ancrage territorial protège des effets néfastes de la mondialisation.

Tous ces enjeux de contre-pouvoirs sont sources de transformation culturelle, radicalement opposés à la démesure du capitalisme financier, porteurs d'un développement durable et d'une économie plurielle. On est à mille lieux d'une productivité ravageuse et d'un capitalisme financier triomphant. Mais l'ESS doit faire face à des défis internes et externes.

Dans un deuxième temps, fort de ces témoignages et de cette conviction, l'atelier s'attacherait à dégager quelques messages forts aux acteurs de la société et quelques propositions clés (voir www.lelabo-ess.org) pour renforcer, élargir le rôle et l'influence de l'ESS, « refouler progressivement et systématiquement l'aide économique déterminée par le seul profit » E. Morin.

NOUVELLE GAUCHE

Pierre Larrouturnou – pierre.larrouturnou@gmail.com

Proposition pour les « Etats généraux du renouveau »

PEUT-ON ENCORE "COMPTER SUR LA CROISSANCE" ?

Le débat n'est pas nouveau mais il devient urgent de le trancher : pour lutter contre le chômage ou pour résoudre le problème de la dette, UMP et PS continuent à fonder l'essentiel de leur stratégie sur un retour de la croissance : "Nous pouvons retrouver 2,5 % de croissance" affirme François Fillon. "Avec une autre politique, nous pourrions avoir 2,5 % de croissance" lui répond François Hollande. UMP et PS s'opposent sur les meilleurs moyens de retrouver la croissance mais les deux partis qui se succèdent au pouvoir depuis 30 ans misent essentiellement sur la croissance pour sortir de la crise. Et, depuis quelques semaines, les deux partis font front commun pour se moquer des Ecologistes qui affirment pouvoir sortir de la crise sans croissance. François Hollande doit publier en mai un livre sur cette question, affirmant qu'il faut "aller au combat contre les écolos" sur cette question.

Les Forums de *Libération* et du *Nouvel Observateur* sont des lieux non-violents. Il n'est donc pas question (*a priori*) d'organiser un combat mais seulement d'avancer sereinement dans un débat crucial si l'on veut sortir du chômage de masse et éviter qu'explose le poids de la dette.

Dennis Meadows, Japan Prize 2009

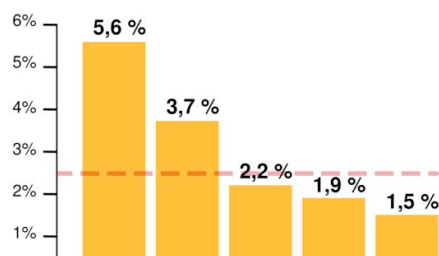
En 1972, dans son Rapport au Club de Rome, Dennis Meadows soulignait "**Les limites de la croissance**". Certains le taxaient de malthusianisme. Mais en 2009, Meadows recevait le plus grand prix scientifique japonais : "Le Rapport Meadows démontrait que si certains facteurs physiques limitatifs de la Terre, comme les ressources naturelles, l'environnement, les terres arables, ne sont pas pris en compte, l'espèce humaine va vite se retrouver dans une situation critique" affirmait le Jury du Japan Prize. La direction des Etudes d'EDF vient de rendre public un rapport qui montre qu'on arrivera dès 2015 à un plateau de production de pétrole, et que si nous ne changeons pas très vite de modèle de développement, on va au devant d'une crise énergétique majeure qui nous fera replonger en récession. Ce ne sont pas Greenpeace ou "les écolos" qui le disent mais EDF ! On ne peut pas continuer à miser sur une croissance illimitée sur une planète limitée.

Le Rapport Stiglitz En 2009, le débat sur la croissance rebondit en France quand Nicolas Sarkozy demande à Joseph Stiglitz de réfléchir aux limites de l'indicateur PIB. Le Président qui voulait "aller chercher la croissance avec les dents", celui qui voulait "développer les crédits hypothécaires, comme aux Etats-Unis, pour renforcer la croissance" charge un Prix Nobel de montrer que l'accroissement du PIB n'a aucune signification réelle tant cet indicateur est hétéroclite et éloigné de la vie des citoyens.

Une croissance très molle, comme au Japon

En 2010, le débat sur la croissance prend une acuité nouvelle : dans tous les pays occidentaux, l'effet des plans de relance s'estompe et la croissance retombe.

La croissance en France depuis 1960
Source : Insee.



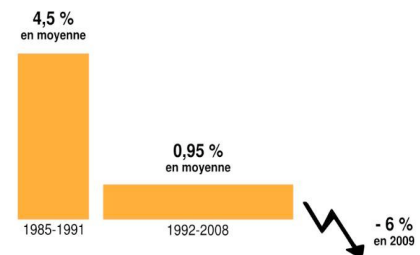
En France, les dépenses des ménages ont baissé en janvier puis en février. L'INSEE ne compte plus que sur 0,2 % de croissance au premier trimestre (après 0,6 % au 4^{ème} trimestre 2009).

Dans *Le Monde* du 30 mars, Nicolas Baverez résume le consensus des économistes en affirmant que "durant toute la décennie 2010, on va devoir vivre avec une croissance plafonnant à 1 %". La crise fait évoluer les esprits et nous oblige à ouvrir les yeux :

> **cela fait 30 ans que nous n'avons pas les 2,5 % de croissance** dont parlent François Fillon et François Hollande.

> le Japon était souvent présenté dans les années 80 comme le pays qui allait dominer l'économie mondiale. Mais, depuis qu'a éclaté la bulle, fin 1991, **le Japon n'a même pas 1 % de croissance**, alors que c'est le pays qui investit le plus dans la recherche (3 % du PIB chaque année) et le pays qui a fait les plus grands plans de relance, jusqu'à accumuler une dette publique de 200 % du PIB !

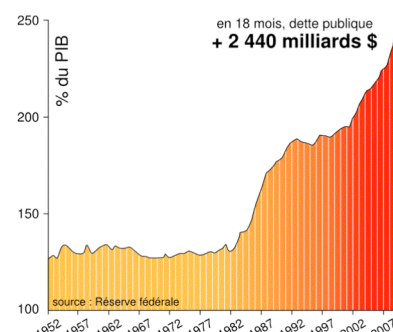
La croissance au Japon entre 1985 et 2009



Et encore, comme le dit Xavier Timbeau de l'OFCE, le scénario à la japonaise (une croissance très molle pendant très longtemps) est sans doute "le scénario le plus optimiste" tant sont colossaux les déséquilibres accumulés depuis 30 ans et les déséquilibres nouveaux créés depuis 2 ans.

"Il y a une bombe sous la reprise actuelle, c'est l'endettement public" affirmait récemment Pascal Lamy, le directeur général de l'OMC. En dix-huit mois, la dette publique des Etats-Unis a augmenté de 2.400 milliards. Pour éviter un effondrement complet de leur économie, les Etats-Unis ont *"brulé"* en dix-huit mois l'équivalent de toutes les réserves accumulées par la Chine en vingt ans.

Dette totale aux Etats-Unis depuis 1952 (hors dette du secteur financier)

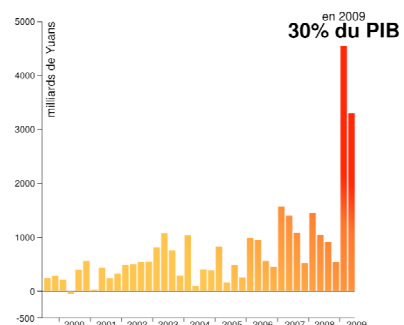


En Chine, pour éviter la récession, le gouvernement a lancé un plan de relance représentant 13 % du PIB et a obligé les banques à distribuer un maximum de crédits. En un an, les banques ont distribué plus de 30 % du PIB. Au total, pour garder une croissance positive, on a injecté **en un an plus de 40 % du PIB**. C'est du jamais vu. Dans aucun pays au monde !

Paul Krugman, Prix Nobel d'économie, estime que les risques d'un retour à la récession dès la fin 2010 sont 30 à 40 %. L'ancien Chef économiste du FMI, Simon Johnson, affirme que *"nous nous préparons à une catastrophe énorme"*. En novembre, la Société Générale a envoyé à ses clients les plus fortunés un argumentaire mettant en avant le risque d'un *"global collapse"*, un effondrement global de l'économie mondiale. Il n'y a que Nicolas Sarkozy et François Fillon qui osent encore dire publiquement que *"tout laisse penser que la croissance revient"*...

Chine : volume de crédit distribué par les banques

(1999 - 2009)



"de

Le 13 février 2010, lors du débat organisé par Eva Joly avec Joseph Stiglitz et Edgar

Morin, Pierre Larrouiturou montrait que " la Chine et les Etats-Unis ne sont pas des moteurs de l'économie mondiale mais plutôt des bombes" : " Que dirait-on d'une voiture qui a besoin tous les 100 mètres qu'on lui rajoute un litre d'huile pour continuer d'avancer ? Nous savons tous que cette voiture a une fuite et qu'elle peut d'une minute à l'autre casser une bielle et se mettre à brûler si l'on ne trouve pas la fuite. "



Joseph Stiglitz disait partager l'inquiétude de Pierre Larrouiturou et affirmait que l'image de la voiture dont le moteur peut exploser d'une minute à l'autre, lui paraissait très pertinente pour décrire la situation de l'économie mondiale...

En réalité, comme l'expliquait Edgar Morin à ce même débat, "la question n'est pas croissance *versus* décroissance ? Nous savons très bien ce qui doit croître et ce qui doit décroître." La vraie question est : va-t-on continuer à tout miser sur le retour d'une croissance qui ne reviendra pas (au risque du pourrissement social et d'une possible explosion politique et économique) ou va-t-on se donner les moyens de provoquer une *métamorphose* : acter la faible croissance et faire naître un nouveau modèle de développement avant que l'ancien ne s'effondre.

CROISSANCE ATONE (POURRISEMENT SOCIAL ET GLOBAL COLLAPSE) OU METAMORPHOSE ? Voilà un beau débat pour les Etats Généraux du Renouveau .

Pierre Larrouiturou
06 07 98 97 23

COLLECTIF APPEL A LA FRATERNITE – ODAS

Luc Valentin – luc.valentin@odas.net

Proposition pour les » Etats généraux du renouveau »

LA FRATERNITE COMME NOUVELLE DEMARCHE DE CIVILISATION

Il y a quelques années, Edgar Morin et Sami Naïr lançaient un défi, celui de définir une nouvelle civilité dans un monde de plus en plus complexe et agressif.

Longtemps oubliée, l'idée d'une politique de civilisation trouve aujourd'hui une nouvelle résonance, avec la perception généralisée d'une crise économique et écologique aux effets dévastateurs. Face à l'omniprésence du système concurrentiel et aux excès de l'individualisme et du consumérisme, la nécessité de donner un contenu positif à l'interdépendance des peuples et des individus s'accroît.

Et lorsque c'est ce choix qui prévaut, il s'exprime de plus en plus à travers une ambition : parfaire le sens du modèle républicain en donnant toute sa résonance à la devise républicaine dans ses trois dimensions. Après que le XIXème siècle ait promu la Liberté et le XXème l'Egalité, le XXIème siècle pourrait se donner la responsabilité de construire une société plus fraternelle.

Car la Fraternité peut être bien autre chose qu'une démarche individuelle ou une dynamique de clan ou de communauté. Elle peut être l'épine dorsale d'un véritable projet de société.

À condition bien sûr, de bien s'entendre sur la notion de Fraternité, en particulier au regard d'un concept voisin mieux ancré dans la culture française : celui de Solidarité.

1- La fraternité : une solidarité décuplée

Les deux concepts de Fraternité et de Solidarité ont entretenu au fil des siècles une forme de concurrence. Si la Fraternité l'a emporté dans la symbolique républicaine, c'est la Solidarité qui s'est jusqu'à présent imposée dans le discours politique et l'imaginaire collectif.

Pourtant, il faut l'affirmer avec force : loin de s'opposer à la Solidarité, la Fraternité l'englobe et l'enrichit.

La solidarité traduit avant tout l'engagement juridique de la société envers les plus faibles. Elle est indispensable et chaque avancée sociale doit être saluée, d'abord pour la réponse qu'elle apporte aux personnes en difficulté, mais aussi parce qu'elle contribue à la cohésion de la société. On a tendance à l'oublier quand on s'interroge sur ses coûts mais une société sans solidarité est une société éclatée qui laisse la part belle aux communautarismes quels qu'ils soient. L'homme délaissé est contraint de s'enfermer dans un groupe prédéterminé parfaitement étanche au reste de la société. On est alors aux antipodes du contrat social, bâti sur l'appartenance de l'homme à un ensemble quelles que soient ses origines, ses croyances et ses facultés.

Pour autant, contrairement à une pensée dominante depuis trente ans, la solidarité de

droits ne suffit pas à faire société. En effet, prospérité et individualisme aidant, nous avons progressivement fondé la solidarité sur des dispositifs et des normes, en la distinguant de la citoyenneté et des solidarités spontanées de voisinage.

Ce faisant, nous avons paradoxalement, par l'affaiblissement du corps social, renoncé inconsciemment à un outil de défense de nos droits. Or on ne le dira jamais assez, une société désunie est une société désarmée.

En outre, les phénomènes sociaux ne se résument pas à des questions de droits. La déliquescence du lien social aggrave la vulnérabilité des familles, des enfants, et des personnes âgées. L'intervention de professionnels ne suffit pas si elle ne permet pas d'inscrire durablement la famille dans le tissu social.

L'isolement, la solitude et le mal-être condamnent à l'impuissance nos dispositifs sociaux, si ingénieux soient-ils, si la société française n'entretient pas suffisamment les valeurs de respect, d'écoute et d'entraide.

C'est dire si la solidarité et la fraternité ont partie liée. Loin d'être une menace pour notre système social, la fraternité est au contraire la condition de son efficacité.

C'est aussi la condition de sa survie si l'on considère la massification des processus d'exclusion. Au-delà de toute polémique il faut bien reconnaître que notre système de solidarité est confronté à des difficultés de financement majeures. C'est une raison supplémentaire pour ne plus se contenter de *traiter* les phénomènes d'exclusion. Tout nous invite aujourd'hui à s'engager beaucoup plus activement dans la *prévention* des risques d'exclusion.

Et de ce point de vue, si la lutte contre le chômage doit bien entendu être une priorité, la redynamisation du lien social constitue un levier d'action que l'on aurait tort de négliger.

2 - La fraternité : une ambition républicaine

Chacun découvre l'ampleur des dégâts engendrés par le repli sur soi, avec la progression de l'intolérance et de la violence ordinaire. Et l'on commence à admettre que s'il ne peut y avoir de fraternité sans sécurité, il ne saurait y avoir de sécurité sans fraternité.

Progressivement se diffuse le sentiment que si l'Etat peut favoriser le vivre-ensemble, celui-ci résulte d'abord de la volonté de tous. Autrement dit, comme l'avait annoncé Edgar Morin : avec la prise de conscience de la vulnérabilité vient le temps de la redécouverte de l'autre.

L'époque est donc propice pour interroger notre modèle de société. D'ailleurs la réapparition du mot « fraternité » dans les discours politiques et dans les médias montre que le concept est devenu « tendance ». C'est un signe positif, à condition que la fraternité n'irrigue pas seulement les discours mais se traduise par une efflorescence d'initiatives susceptible de provoquer un mouvement de toute la société.

C'est cette conviction qui s'est exprimée en 1999, à la veille du changement de siècle et de millénaire, à travers « l'Appel à la Fraternité » lancé par une centaine de personnalités, issues du monde politique et associatif.

Fondé sur le refus d'une société de plus en plus déstabilisée par la précarité économique

mais aussi par la précarité relationnelle et identitaire, ce manifeste appelait les institutions mais aussi chaque citoyen à s'impliquer plus directement dans la reconstruction du vivre-ensemble.

Il s'agissait au fond de promouvoir une relecture exigeante de la devise républicaine, à partir du lien dialectique qui unit ses trois composantes. Comme l'excès de liberté peut nuire à l'égalité, l'excès d'égalité peut nuire à la liberté. C'est pourquoi la liberté et l'égalité ne trouvent leur pleine justification que dans leur référence à la fraternité.

Aussi pour les signataires de l'Appel, il ne s'agissait pas seulement d'une quête vertueuse mais d'une quête de survie pour notre modèle de société. Les libertés individuelles et collectives, l'égalité des droits et des chances doivent contribuer à la performance du vivre ensemble sous peine d'être progressivement remises en question par la progression de l'indifférence et du rejet de l'autre.

Pourtant, malgré la diversité étonnante de ses signataires, cet Appel suscitera peu d'écho, comme si les convictions du moment sur la performance de notre modèle de développement ne pouvaient tolérer l'appel au changement.

Il faudra attendre 2004 et sa reconnaissance comme « Grande Cause Nationale », pour qu'une véritable chance de diffusion lui soit offerte, à travers sa promotion auprès des responsables locaux.

Et en effet, les initiatives prises au cours de l'année 2004 par le Collectif porteur de cette Grande Cause seront principalement axées sur la mobilisation du monde local et de ses acteurs. Et ce n'est pas un hasard si les maires, observateurs et acteurs de proximité par excellence, ont été immédiatement disponibles pour relayer l'Appel auprès de leurs concitoyens.

3 - La fraternité : une citoyenneté réinvestie

Près de sept cents maires, dont deux tiers des maires des grandes villes de France, ont en effet signé une Charte de la fraternité issue de l'Appel. Ces maires se sont ainsi saisis du concept de fraternité pour donner une ambition nouvelle à la question du lien social.

Trois directions sont proposées dans cette charte. L'encouragement à l'engagement citoyen, à travers la valorisation de l'éthique de l'altérité et la mise en place d'un service communal de promotion et d'organisation du bénévolat ; la valorisation de la convivialité, de l'écoute et de l'entraide entre tous les habitants, à travers la multiplication des occasions d'échanges ; le renforcement des dynamiques intergénérationnelles, à travers la participation généralisée des plus âgés à la mission éducative et la lutte contre l'isolement des personnes dépendantes.

Et pour inscrire ces initiatives dans une démarche pérenne, les maires s'engageaient à impulser l'élaboration d'un projet global pour leur ville visant à irriguer l'ensemble des politiques locales d'un objectif commun : le développement de la citoyenneté et des solidarités de proximité.

Il s'agit donc d'une étape importante, nécessaire mais non suffisante. Il reste maintenant à concrétiser les engagements pris.

Et c'est possible : l'avenir de la fraternité sur le terrain municipal semble s'inscrire dans un contexte favorable. En effet il y a dix ans, l'Appel à la fraternité et son plaidoyer pour

l'éthique pouvaient être vécus comme décalés et éloignés des certitudes du moment. Aujourd'hui, avec la précarisation amplifiée de notre société, les choses se présentent différemment.

C'est dorénavant le but des **Ateliers nationaux du Vivre Ensemble et de la Fraternité (cf supra)** que d'impulser une dynamique nouvelle en créant une démarche de diffusion de tout ce qui peut renforcer le vivre ensemble et l'engagement citoyen, en fédérant davantage les acteurs locaux. De ce point de vue l'implication de la ville de Saint-Priest parmi les premières villes de France désireuses de construire cette démarche est un immense encouragement. D'autant plus que la journée d'aujourd'hui s'inscrit concrètement comme le premier jalon de ce processus de mobilisation de la citoyenneté au service de la fraternité.



LE CONCEPT

La crise, dans ces divers aspects à laquelle nos sociétés sont aujourd'hui confrontées fragilise non seulement des catégories importantes de la population mais plus largement le vivre-ensemble. Elle nécessite donc des réponses économiques, sociales mais également sociétales pour renforcer la cohésion sociale.

Partant de ce constat, et de la conviction que les Maires sont un des acteurs les plus pertinents pour encourager et développer le lien social sur le territoire, le Collectif appelle à la Fraternité porteur de la démarche avec l'Observatoire national de l'Action sociale (ODAS), en collaboration avec l'AMF, a souhaité initier un vaste mouvement afin de les encourager à promouvoir une citoyenneté et une solidarité plus active au sein de l'ensemble de leurs politiques municipales.

Les **Ateliers nationaux du Vivre-Ensemble** sont donc la concrétisation de cette volonté d'impulser une dynamique nouvelle en créant une démarche de réflexion et d'expérimentation autour de la notion de vivre-ensemble, en fédérant davantage les acteurs locaux et en favorisant l'engagement citoyen.

La démarche associe plusieurs niveaux de participation:

1 - Une phase préparatoire de contact soit avec des villes volontaires déjà engagées dans des actions ciblées en faveur du vivre-ensemble et souhaitant les généraliser et les renforcer au sein d'une démarche globale (ex de Besançon), soit avec des villes volontaires qui souhaitent s'engager dans une démarche du même type et ont besoin d'être accompagnée (ex de Saint-Jean-de-Maurienne). Ces villes sont par ailleurs pour la plupart signataires d'une Charte de la Fraternité.

Au cours de cette phase préparatoire, l'ODAS, effectue un état des lieux des actions existantes et des projets de la ville, ce qui permet de promouvoir, grâce au concours du Journal de l'Action Sociale les fortes aspirations au changement du territoire retenu.

Plusieurs critères sont jugés essentiels pour la réussite de la démarche :

- Un portage politique fort et une implication de l'ensemble des élus dans la démarche
- Une réelle transversalité des projets, au-delà de la ou des Directions en charge du social (infrastructures, culture, sport...)
- Une volonté de rendre les dispositifs plus performants en mutualisant les compétences de l'ensemble des partenaires.
- L'activation du bénévolat et de l'engagement intergénérationnel, en se fixant des objectifs précis.

Un séminaire de sensibilisation et de mobilisation des élus peut-être envisagé à ce stade.

2 - Un temps fort lors d'une journée d'échange et de réflexion

Cette journée est organisée par les villes retenues lors de la phase préparatoire. Actuellement, quatre villes sont programmées:

- Saint-Jean-de-Maurienne, le 4 décembre 2009 ;
- Besançon, le 28 janvier 2010 ;
- Quimper, le 24 septembre 2010 ;
- Lyon/Villeurbanne/Saint-Priest, décembre 2010

et plusieurs autres sont en phase préparatoire : Evry, Grenoble, Le Havre, Suresnes, Valenciennes, Toulouse...

Elle s'adresse, sur un territoire donné (communauté d'agglomération, département ou plus), aux élus et aux cadres dirigeants des villes, communes, EPCI, aux institutionnels partenaires naturels des précédents (Etat, Conseils généraux, organismes de protection sociale, CAF...), aux responsables d'associations

Le format retenu pour la manifestation est celui de tables rondes que peuvent compléter des ateliers thématiques, en fonction du choix des villes accueillantes. Ces **Ateliers nationaux du Vivre-Ensemble**, peuvent s'inscrire dans le cadre de manifestations déjà programmée par les collectivités autour du vivre-ensemble et dont ils peuvent constituer le volet professionnel :

- Une première partie (une ou deux tables rondes) permet d'identifier les facteurs qui menacent le vivre-ensemble et d'analyser les conditions nécessaires au renforcement du lien social
- Une seconde partie (tables rondes ou ateliers thématiques) permet de présenter des modes de gouvernances ou des actions innovantes, en associant étroitement les acteurs du territoire, élus, professionnels, bénévoles...
- Une troisième partie (table rondes), réunissant les représentants politiques doit permettre de passer de l'expérimentation à la construction d'une véritable politique de Vivre-ensemble. Elle se clôture par la prise d'engagements concrets (signature de conventions,...)

3 - Une phase d'échange en aval et en amont des temps forts, doit permettre de poursuivre l'échange d'expériences et enrichir les thèmes abordés.

Un site collaboratif sera mis en place pour faire remonter l'information et de favoriser un débat plus large avec l'ensemble des citoyens d'un territoire. Ce site rendra compte du contenu des différents Ateliers, présentera en lien avec APRILES les initiatives les plus novatrices et performantes et proposera un blog autour du vivre-ensemble

4 - **Une phase de restitution** dans un format encore à définir.

Les enseignements et engagements issus des **Ateliers nationaux du Vivre-Ensemble** pourraient éventuellement être intégrés à la recherche/action menée par l'ODAS sur la gouvernance des Villes.

LA PROGAMMATION

Les **Ateliers nationaux du Vivre-Ensemble** sont actuellement programmés sur le dernier semestre 2009 et le premier semestre 2010 mais se poursuivront au-delà en raison du nombre important de villes sollicitant leur participation.

PARTENARIATS ET COMMUNICATION

Principaux partenaires

Conçue grâce à la mutualisation des réflexions de trois institutions, l'AMF, le Collectif Appel à la Fraternité et l'ODAS, cette démarche est dorénavant soutenue par un grand nombre de réseaux associatifs. Son architecture partenariale n'est pas encore définitivement arrêtée.

Dans l'immédiat, les villes accueillant les **Ateliers nationaux du Vivre-Ensemble** sont porteuses de ce projet. Il est souhaitable qu'elles puissent associer à cette démarche de nombreux partenaires locaux, sachant que des partenariats ont été développés au niveau national avec des fédérations d'associations.

Localement, l'AMF sera relayée par les Fédérations départementales de Maires, comme c'est le cas à Saint-Jean-de-Maurienne, avec la Fédération des Maires de Savoie.

Les autres partenaires

- Les collectivités territoriales, Conseil général et Conseil régional.
La Ville de Saint-Jean-de-Maurienne reçoit ainsi le soutien du Conseil général de la Savoie. A Besançon, le Conseil général du Doubs et le Conseil Régional de Franche-Comté sont associés à la démarche.
- Les fédérations départementales ou régionales d'associations. Actuellement, la Croix-Rouge française, la Fédération nationale des Centres Sociaux, l'Union nationale des ADMR, l'UNAF et l'UNCCAS mobilisent leurs réseaux autour de cette démarche. Un dossier de partenariat est en cours d'instruction avec l'AG2R.
A Saint-Priest, l'Union départementale des CCAS participera activement à l'organisation des Ateliers
- Le Journal de l'Action Sociale, média majeur du secteur social (10 000 abonnés), proposera un dossier complet sur chacune des villes accueillantes.
- L'AG2R, Institution de Retraite et de Prévoyance, apporte son soutien aux Ateliers nationaux du Vivre-Ensemble, dans le cadre de sa politique d'action sociale et plus particulièrement autour de l'axe prioritaire en faveur des seniors, des politiques intergénérationnelles, de l'engagement citoyen.
- Libération ???

PACTE CIVIQUE

Jean-Claude Deveze – jc.deveze@free.fr

Proposition pour les « Etats généraux du nouveau »

1 . UNE RENCONTRE « POURQUOI S'ENGAGER DANS LA DEMARCHE « PACTE CIVIQUE » ? »

Des responsables d'associations engagées dans la démarche vers un pacte civique (en particulier Economie sociale et solidaire, ATD Quart monde, La Vie Nouvelle, ODAS, Démocratie&Spiritualité) animeraient la rencontre autour du pacte civique.

Ce qu'est le pacte civique au stade actuel

Les crises sociales, écologiques, économiques, financières et morales ouvrant une nouvelle époque **en France, en Europe et dans le monde**, il s'agit d'abord de réussir en France les transitions vers un nouveau du vivre ensemble en favorisant les prises de conscience, les changements de mentalité et les prises de responsabilité.

C'est une conviction autour de laquelle un collectif d'associations françaises s'est constitué dans un double but : analyser et agir ensemble. En effet, la société civile ne pouvant continuer à oeuvrer de façon dispersée sans être capable d'adresser un message fort aux citoyens et aux gouvernants, des associations ayant publiées des manifestes ou des appels préparent en commun depuis plus d'un an un pacte civique ; la première étape a été l'élaboration d'une plateforme commune « **face à la crise, penser, agir, vivre autrement en démocratie** ».

Pour aider à rendre visibles les initiatives en cours et à les fédérer autour d'engagements, à la fois individuels et collectifs, la seconde étape, en cours, doit permettre de **proposer le texte du Pacte à la signature de tous ceux qui s'engageraient** :

- à adopter un certain nombre de comportements personnels et collectifs autour, notamment, de la façon de progresser en matière de sobriété, de créativité, de justice et de fraternité ;
- à militer pour un ré-outillage à la fois pratique et institutionnel de nos démocraties autour, notamment, de la qualité du débat et de la délibération, de la prise en compte de la diversité, de la promotion des principes de responsabilité et de coopération ;
- à soutenir des orientations politiques qui remettent l'économie, la nature et la culture au service de l'homme et non l'inverse, orientations donnant, y compris aux plus démunis et aux marginalisés, la possibilité de participer effectivement à la construction et à l'évaluation des politiques qui nous concernent tous.

La **démarche pacte civique est originale** aux trois titres suivants :

- elle repose sur l'articulation d'engagements concrets à la fois personnels et collectifs, au sein des organisations où les uns ou les autres agissent, avec des interpellations de l'Etat et des institutions pour mettre en oeuvre les moyens et procédures correspondants ;
- elle vise à influencer sur la campagne présidentielle, mais aussi une action dans la durée ;

- elle recouvre à la fois la résistance aux démesures et à l'autoritarisme, le respect de la nature et de l'environnement, la reconnaissance des personnes et des groupes dans leur diversité, la promotion de la qualité démocratique.



Stéphanie Forge – stephanie.forge@cfecgc.fr

Proposition pour les « États généraux du Renouveau »

La CFE-CGC se propose d'organiser deux rencontres.

Chacune de ces rencontres peut se dérouler en deux temps :

- une première partie avec des experts pour engager la réflexion autour du sujet posé et définir les axes d'action et de réflexion,
- un deuxième temps consacré à un « jeu » de questions réponses avec la salle.

1. RENCONTRE AUTOUR DE LA NOTION DU BIEN VIVRE AU TRAVAIL

L'organisation de la production et du travail a évolué au cours des années 1980. Plusieurs facteurs y ont contribué : les raccourcissements des lignes hiérarchiques, les décloisonnements, les gestions en mode projet.. Cela s'accompagne souvent d'une plus grande autonomie, d'une capacité d'initiative plus importante et plus valorisante. Cette nouvelle organisation s'inscrit dans un contexte où les cadences, les temps et les stratégies sont raccourcies et la compétitivité et la rentabilité sont les mots clés du système. Il en résulte souvent que le travail est tout en contradiction, voire sans finalité, la « fameuse » perte de sens.

Les conditions de travail prennent alors une autre forme : les risques psychosociaux ou dans un terme plus vulgarisé, le stress au travail.

Selon l'OMS la France est le troisième pays où les dépressions liées au travail sont les plus nombreuses.

La CFE-CGC a mis en place un Observatoire qui permet à la Confédération de suivre les conséquences de ces risques et a également un baromètre qui nous permet d'analyser à la fois les facteurs de stress mais aussi ses effets.

Le constat du mal être au travail est aujourd'hui partagé.

Il est bien sûr le premier facteur du malaise social : la société est « en danger » : perte de sens, problème de citoyenneté, souffrance au travail.... C'est donc un enjeu à la fois syndical et sociétal. Tous les acteurs s'accordent à penser que la crise a exacerbé cette perte de confiance des salariés. On constate alors un désengagement et un affaiblissement significatif de l'action collective constructive. Cette dernière risque de se réduire à la seule action combative.

L'enjeu du collectif est plus que jamais posé dans l'entreprise. Les risques psychosociaux supposent le renforcement des prérogatives des instances représentatives du personnel. Le triptyque dialogue social-croissance-emploi est-il une utopie ou un idéal atteignable ?

Les partenaires sociaux rêvent-ils en défendant l'hypothèse que l'entreprise doit investir dans le dialogue social parce qu'il est un facteur de croissance ?

Ces questions devraient nous permettre d'analyser le dialogue social en intégrant des

modes d'organisation faisant référence à la gestion des risques psychosociaux. Nous avons l'exemple des start-up ; ont-elles résisté à la crise, ont-elles changé leur mode de management ? On peut aussi prendre l'exemple des entreprises coopératives qui associent, par leurs statuts, les salariés aux décisions stratégiques.

Ceci permet aussi d'aborder, à travers ce débat, la question du sens qui suppose que le salarié soit impliqué à la stratégie de l'entreprise ou du moins qu'elle soit comprise et partagée par lui. Le modèle de management des grandes entreprises, y compris les entreprises dans le domaine du service, bride la créativité. Avec la taylorisation de l'organisation, les salariés deviennent des exécutants et souvent d'injonctions contradictoires. La créativité est la source essentielle de la croissance de l'entreprise. Quid ?

Nous pourrions organiser cette rencontre avec Terra Nova (cf. le livre « l'État pyromane » et les suicides chez France Telecom comme exemples de « mal vivre » au travail).

Suggestion de trois intervenants : Bernard Salengro, secrétaire national CFE-CGC, Terra Nova et Norbert Alter, sociologue et co-directeur du Master 2 « Management » à l'université Paris Dauphine (à voir avec lui).

2. RENCONTRE AUTOUR DU CONTRAT D'ENGAGEMENT SOCIAL

Avec cette rencontre, la CFE-CGC aborde la question de la citoyenneté, sous l'angle de la prise en compte de la réalité sociale et de l'existence de passerelles entre le travail, qui est le socle de notre société, et la société elle-même.

Les syndicats sont des acteurs de plus en plus engagés dans les transformations de la société. Ils enrichissent l'espace social pour le compte de l'intérêt collectif. Ils alimentent les réflexions des grands organismes publics, répondent aux auditions des parlementaires ou des ministres, négocient et font vivre des accords interprofessionnels.

Les chantiers, les grandes réformes à venir, une volonté gouvernementale de donner du poids à la négociation dans l'entreprise, suppose des moyens humains, des personnes qui s'engagent pour construire l'avenir et participer activement à la réforme.

On doit favoriser l'engagement syndical réformiste, constructif et dépasser le syndicalisme d'affrontement et d'opposition systématique. Pour cela, il faut donner un cadre légal et valorisant pour favoriser l'engagement et permettre le retour « sur investissement » à l'entreprise.

Il n'existe aucune disposition légale pour l'exercice des missions syndicales hors de l'entreprise (hors autorisation d'absence dans des organismes paritaires ou publics), aucun statut pour l'élu syndical à un niveau territorial ou national. Si bien que les représentants syndicaux remplissent leurs missions syndicales dans un cadre flou. Cette situation peut être considérée à la limite d'un « emploi fictif » puisqu'ils perçoivent un salaire versé par une entreprise dans laquelle ils ne sont plus présents !

Pour remédier à cette situation, nous proposons l'instauration d'un **Contrat d'engagement social** qui permettrait la reconnaissance juridique du militantisme syndical, d'une part, et d'éviter que les évolutions de carrières des personnes concernées ne soient freinées d'autre part.

Créer un contrat d'engagement social favoriserait l'émergence du syndicalisme auprès des salariés des entreprises de taille plus modeste, renforçant ainsi la pluralité des

expressions. Notre objectif est de « permettre la reconnaissance de l'activité syndicale en tant qu'activité citoyenne à part entière ».

L'idée est de développer une logique de VAE (validation des acquis de l'expérience) pour que les militants puissent rendre à l'entreprise l'expérience qu'ils ont acquise en tant que "managers" syndicaux.

Cela pose une fois de plus la question de l'investissement de l'entreprise dans le dialogue social.

Trois, voire quatre intervenants : Carole Couvert, secrétaire générale CFE-CGC, Michel Yahiel, président de l'ANDRH (à contacter), un représentant patronal, voire un politique.

Sans oublier que la CFE-CGC peut proposer Marie-Line Brugidou, déléguée nationale CFE-CGC et responsable du Réseau Équilibre, comme intervenante à un débat, organisé par d'autres, sur les discriminations et/ou la diversité.

Catherine Lopez
Directrice de cabinet
Stéphanie Forge
Chargée de communication
(30 mars 2010)

EUROPANOVA

Aymeric Bourdin – aymeric@europanova.eu

Organisation non gouvernementale créée en 2003, EuropaNova s'est donné pour mission de promouvoir une Europe politique, puissante et généreuse mobilisant les nouvelles générations et pleinement engagée en faveur d'une gouvernance mondiale plus juste et efficace. Elle entend stimuler le débat d'idées sur l'Europe en nourrissant le débat public par des propositions concrètes, informer et former les citoyens sur la construction européenne et ses enjeux et mobiliser le public le plus large via des actions originales et pédagogiques pour promouvoir l'intérêt général européen. A l'initiative des Etats Généraux de l'Europe, EuropaNova s'engage également sur des sujets concrets tels que la mobilité des jeunes en Europe, la promotion d'une gouvernance financière, économique et sociale efficace, l'innovation notamment en matière de technologies nouvelles et de développement durable ainsi que la culture européenne. EuropaNova travaille actuellement à la mise en place d'un programme de leadership visant à encourager de nouvelles générations de leaders d'opinion européens.

Propositions pour les « États Généraux du Renouveau »

Cadre: A voir selon le format d'intervention. Si besoin, nous pouvons répartir sur plusieurs ateliers/ rencontres etc.

1. « LE COURAGE, UNE IDEE NEUVE EN EUROPE »

Avec Cytnhia Fleury, philosophe, Présidente du conseil d'orientation d'EuropaNova et Kalypso Nikolaidis, membre du groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe.

2. « UN GOUVERNEMENT ECONOMIQUE EUROPEEN ? »

Guillaume Klossa ; président d'EuropaNova et Maria Joao Rodrigues, ancienne Ministre portugaise des Affaires Sociales, Nicolas Veron, économiste au think tank Bruegel et Sophie Javary, associée chez Rotschild et/ou Jean-François Jamet.

3. « LE RETOUR DE LA CULTURE EUROPEENNE ».

Avec Jean Jacques Annaud, Réalisateur et le professeur Dusan Sidjanski, conseiller spécial du président Barroso.

4. « LE DEVELOPPEMENT DURABLE, NOUVELLE FRONTIERE EUROPEENNE »

Avec Denis Simonneau, directeur des relations internationales GDF Suez et Joaquin Munoz, Directeur général Max Havelaar France.

5. « L'EUROPE SERA-T-ELLE CAPABLE DE CREER LES GOOGLE DE DEMAIN ? »

Avec Jean-François Jamet, économiste, Vice président du Conseil d'orientation d'EuropaNova, Pierre Kosciusko Morizet, Fondateur de Price Minister et Christian Mandl, Fondateur de Skyeurope.

SOLIDARITE NOUVELLE FACE AU CHOMAGE

Jessic Holc - jessica.holc@snc.asso.fr

L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) a été créée en 1985 dans le but de combattre l'exclusion et le chômage par des formes nouvelles de solidarités et d'initiatives.

SNC rassemble des hommes et des femmes qui s'engagent auprès des demandeurs d'emploi de deux manières ;

En les accompagnant dans leurs recherches en leur apportant soutien moral et méthodologique, écoute et chaleur humaine (2000 personnes sont accompagnées tous les ans).

En créant et en finançant des emplois solidaires (une centaine chaque année) – les emplois de développement – pour certaines personnes accompagnées dans des associations partenaires grâce à son réseau de donateurs privés.

Pour agir localement, les 1200 bénévoles se rassemblent dans plus de 100 groupes de solidarité en France.

1. ATELIER : 4 MILLIONS DE CHOMEURS, ET MOI ET MOI ET MOI ?

Comment des citoyens s'engagent concrètement pour soutenir des chômeurs et créer des emplois ? Lutter contre le chômage et agir pour créer de l'emploi lorsque l'on est "simple citoyen" : l'expérience du groupe de solidarité de Grenoble créé en 2001.

2. DEBAT : LA REPRESENTATION DES CHOMEURS, UTOPIE OU NECESSITE?

entre Marc Desplats, Président du Mouvement National des Chômeurs et Précaires et Gilles de Labarre, président de Solidarités Nouvelles face au Chômage.

3. DU CHOMAGE ET AUTRES POISONS : TEMOIGNAGE DE CHARLES MERIGOT, AUTEUR DE "LE DIT DE LA CYMBALAIRE".

Charles Mériquot apporte son témoignage sur les 7 ans de chômage et d'exclusion qu'il a connus, qui l'ont amené à créer son emploi et une maison d'édition et comment ses années de galère lui donnent une vision différente des renouveaux possibles.

ATD Quart Monde

Célia Clement-Demange – pourlesdroits@atd-quartmonde.org

ATD Quart Monde vise la destruction radicale de la misère comme d'autres ont visé l'abolition de l'esclavage. Cette ambition renvoie à l'organisation même de nos sociétés, à nos choix politiques tout comme aux réflexes de peur et de ségrégation. Ce défi exige de nous unir pour faire respecter les droits de l'homme pour chacun. Il suppose l'expression et la participation des plus pauvres, à tous les niveaux de notre société.

Ainsi ATD Quart Monde veut contribuer à bâtir une société où chacun sera respecté dans son égale dignité et y aura sa place pleine et entière. Pour cela, il veut donner la priorité aux plus démunis, aux plus exclus : si la société ne se bâtit pas à partir d'eux, ils resteront toujours à la marge ou n'auront accès qu'à des sous-droits ou des droits particuliers.

Or, pour réellement détruire la misère et l'exclusion - et c'est bien cela l'objectif du Mouvement ATD Quart Monde - il faut que chaque personne ait accès aux droits fondamentaux, c'est-à-dire les droits qui permettent de vivre dans cette égale dignité. C'est tout le contraire de l'assistance.

Sur l'esplanade des libertés et des Droits de l'Homme au Trocadéro à Paris, les mots de Joseph Wrésinski, fondateur d'ATD Quart-Monde, sont gravés : "Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré".

Proposition pour les « Etats généraux du renouveau »

1. UNE RENCONTRE PRESENTANT D'UNE FORME DE MOBILISATION CITOYENNE, LES COMITES "SOLIDAIRES POUR LES DROITS" [CSD].

La modalité d'intervention qu'est la RENCONTRE nous convient parfaitement étant donné que, tout comme les CSD, cette forme d'intervention permet l'échange et de dialogue avec les citoyens. Si cela est donc possible, Jonathan Roche et moi-même présenterons les Comités "Solidaires pour les droits" et répondrons par la suite aux questions de la salle.

Détails relatifs aux thèmes et aux modalités d'intervention

- Présentation et explication des CSD

Présentation via les réponses aux questions posées ci-dessous.

- Qu'est ce qu'un CSD ?
- En pratique, c'est qui ?
- Et comment ça marche ?
- Et le comité : comment on l'organise ?
- Et si on a besoin d'aide ?
- Quelles suites ?

Présentation par la mise en avant des repères principaux = Feuille de fait

- Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère...
- Les droits de l'Homme sont violés...
- S'unir pour faire respecter les droits de l'homme est un devoir sacré

- Présentation concrète d'un CSD

Exemple d'un combat réussi (non-choisi encore).

- Exemple d'une mobilisation actuelle du Secrétariat des CSD
- Constat : questionnements récurrents autour du thème du logement social
- Mobilisation : lancement d'une campagne pour la construction de logements sociaux
- Outil : Lettre à son Maire.

FONDATION COPERNIC

Willy Pelletier – willypelletier@yahoo.fr

Caroline Mécary – caroline.mecary@wanadoo.fr

Think tank de la "gauche de gauche", fondée dans la foulée des mobilisations de 1995, pour servir de "trait d'union" aux organisations syndicales, partis politiques et associations du mouvement social qui entendent "remettre à l'endroit ce que le libéralisme fait fonctionner à l'envers". A l'initiative notamment de la mobilisation du "non" au Traité Constitutionnel européen, et du collectif des 500 organisations contre la guerre en Irak

1 . SAUVE QUI PEUT (LA VIE QUOTIDIENNE)?

Vivre au quotidien, oui mais on fait comment ? Pour se loger, bouger, aimer, vivre ensemble. Quelles réponses à ces questions pratiques ? Mais que tous affrontent

- Le travail, c'est la santé ? Annie Thébaud-Mony (sociologue, CO Copernic)
Aujourd'hui travailler tue, fait souffrir, rend malade. Pourquoi toujours davantage ? Par quelles modifications récentes du management et de l'organisation du travail ?

- Te loger, tu fais comment ? Leila Chaibi (Jeudi Noir, co-présidente Fondation Copernic)

Jamais, pour se loger, il n'a fallu davantage de "cautions diverses". Pour les jeunes, le travail précaire se généralisant, le logement devient précaire. Comment sortir de cette insécurité sociale ?

- « Coloured is beautiful ? » SOS Racisme

- Homos, Hétéros, même droits, même loi ? Yagg et/ou Caroline Mécary
A-t-on le droit d'aimer qui bon nous semble ? Peut-on ensemble former famille ? Non. sauf à être hétérosexuel-le-s. Jusqu'à quand ?

- Bouger, à quel prix (politique des transports public). Philippe Sultan (directeur général des services de la ville de Villepinte, Bureau Fondation Copernic)

2. TOUS CRIMINELS ?

Progressivement, les libertés publiques sont à bas bruit "rognées" et les moyens d'une justice indépendante "réduits". Diagnostics et perspectives, pour que cela cesse.

- Vers une société de contrôle ? Evelyne Sire-Marin (magistrate, co-présidente d'honneur Copernic)

Fichiers à répétitions, connus, méconnus, justice expéditive pour les sans papiers, vidéo-surveillance comme forme généralisée de contrôle. Jamais il n'y a eu davantage de dispositifs de sécurité, quand l'insécurité sociale elle, augmente. Comment dire Stop ?

- État de droit ou Etat pénal ? Caroline Mécary (avocate, co-présidente Copernic)
Rarement la justice ne fut autant empêchée. Réforme à la serpe des juridictions (contre tous les acteurs du monde judiciaire), pressions sur le parquet, suppression des juges d'instruction, boucs émissaires désignées à la vindicte (Tarmac). Que reste-t-il des moyens pour préserver l'Etat de Droit ?

- Les détenus sont-ils des citoyens ? OIP
- Les syndicalistes, direction le tribunal ? Charles Hoareau (CGT, CO Copernic) ou Yann Cochin (Solidaires, CO Copernic)

Prolifèrent les actions judiciaires contre les syndicalistes. Généralement, pour faire taire en faisant peur, et en touchant "au porte-monnaie". Une tendance récente, des mécanismes d'intimidation qui ont de l'effet, mais qui passent malheureusement inaperçus.

- **3. A BAS L'ETAT ?**

Quelles nouvelles régulations d'Etat? L'Etat doit-il agir moins pour agir mieux? Ne peut-on pas inventer de nouveaux services publics, pour de nouveaux "biens communs"? Et quelle place pour une citoyenneté active, en continu?

- État moderne, Etat modeste ? Willy Pelletier (sociologue, coordinateur général Fondation Copernic)

L'Etat organise sa paupérisation pour organiser la "vente à la découpe" des services publics. Mais en même temps, les réformes diverses (RGPP, Pôle Emploi, Hôpital public, loi LRU) tendent à caporaliser l'action des agents de l'Etat. L'Etat ainsi rendu modeste, mais où se resserre les chaînes de commandement, peut il agir mieux ?

- Vive l'eau publique ! (pour de nouveaux services publics) (Anne Le Strat, PDG d'Eau de Paris, CO Copernic)

Certains "biens communs" doivent-ils être laissés à la gestion privée ou bien participer d'une gestion collective renouvelée? Le "patrimoine public" n'appelle-t-il pas de nouveaux services publics, plus démocratiques?

- Avec l'Europe : quelle marge de manœuvre des Etats ? Yves Salesse (haut fonctionnaire, co-président d'honneur Fondation Copernic)
- La démocratie participative, leurre ou possibilité d'intervention active ? Emmanuelle Réungat (politiste Paris 1, Bureau Copernic)

Tout le monde évoque la nécessité de l'intervention citoyenne. En-a-t-on légalement aujourd'hui les moyens? Ou bien la démocratie participative se réduit-elle à n'être qu'un dispositif neuf de légitimation des élus? Comment inventer une citoyenneté active, en continu, quand de plus en plus les citoyens semblent redevenir "sujets" de l'Etat?

- **4. TRAVAIL PRECAIRE, IDENTITES PRECAIRE ?**

- Pauvre un jour, pauvre toujours ? Didier Gélot (secrétaire général de l'Observatoire de la pauvreté, Bureau Copernic)
- La précarité, fatalité, opportunité ? Leila Chaibi (Jeudi Noir, co-présidente Fondation Copernic)

Observatoire de la liberté de création - Ligue des droits de l'Homme

Agnès Tricoire- agnestricoire@wanadoo.fr

L'Observatoire de la Liberté de Création créé sous l'égide de la Ligue des droits de l'Homme réunit de nombreux partenaires concernés par la question de la censure des œuvres. Au delà de la SGDL de la SRF, UGS, 25 images, Acid, CIPAC, etc... Il réunit un certain nombre de professionnels, d'auteurs et d'intellectuels également concernés par les questions que soulèvent la censure, mais aussi, plus largement, par la diffusion des œuvres, et la nature de la responsabilité des auteurs, des diffuseurs, etc...

L'Observatoire a publié en 2003 un Manifeste qui réclame la liberté pour la fiction et la modification de la loi: <http://www.ldh-france.org/-Le-Manifeste-> Nous sommes aujourd'hui loin du compte !

Proposition pour les « Etats généraux du nouveau »

1. LA CENSURE DU CINEMA : PLUS VIVE QUE JAMAIS ?

Débat entre Agnès Tricoire, déléguée de l'Observatoire de la liberté de création, Avocate à la cour, spécialiste en propriété intellectuelle, et Sylvie Hubec, Conseiller d'Etat et Présidente de la commission des classifications des films.

Manifeste daté de mars 2003 Observatoire de la liberté d'expression dans la création

Un personnage de roman ou de film est fictif : il n'existe pas, autrement que dans l'œuvre. S'il tient des propos racistes, ou s'il raconte sa vie de pédophile, ces propos n'ont ni le même sens ni la même portée que s'ils étaient tenus par un citoyen s'exprimant dans l'espace public.

D'une part, ils n'expriment pas nécessairement l'opinion de l'auteur, et il serait absurde de condamner pénalement des propos qui n'existent que sur le papier : cela reviendrait à assimiler l'auteur à son personnage, à le confondre avec son œuvre. Or représenter, évoquer, n'est pas approuver.

D'autre part, le spectateur ou le lecteur peut mettre à distance ces propos.

L'œuvre d'art, qu'elle travaille les mots, les sons ou les images, est toujours de l'ordre de la représentation. Elle impose donc par nature une distanciation qui permet de l'accueillir sans la confondre avec la réalité.

C'est pourquoi l'artiste est libre de déranger, de provoquer, voire de faire scandale. Et c'est pourquoi son œuvre jouit d'un statut exceptionnel, et ne saurait, sur le plan juridique, faire l'objet du même traitement que le discours qui argumente, qu'il soit scientifique, politique ou journalistique...

Cela ne signifie pas que l'artiste n'est pas responsable. Il doit pouvoir rendre compte au public, mais toujours dans le cadre de la critique de ses œuvres, et certainement pas devant la police ou les tribunaux.

Il est essentiel pour une démocratie de protéger la liberté de l'artiste contre l'arbitraire de

tous les pouvoirs, publics ou privés. Une oeuvre est toujours susceptible d'interprétations diverses, et nul ne peut, au nom d'une seule, prétendre intervenir sur le contenu de l'oeuvre, en demander la modification, ou l'interdire.

L'histoire a toujours jugé avec sévérité ces censures et ces condamnations qui furent, au fil des temps, l'expression d'un arbitraire lié à une conception momentanée de l'ordre public, de l'ordre moral, voire de l'ordre esthétique.

Nous affirmons que le libre accès aux oeuvres est un droit fondamental à la fois pour l'artiste et pour le public. Il revient aux médiateurs que sont notamment les éditeurs, les directeurs de publication, les commissaires d'exposition, les producteurs, les diffuseurs, les critiques de prendre leurs responsabilités à la fois vis à vis des auteurs et vis-à-vis du public : l'information du public sur le contexte (historique, esthétique, politique), et sur l'impact du contenu de l'oeuvre, quand il pose problème, doit remplacer toute forme d'interdiction, ou toute forme de sanction à raison du contenu de l'oeuvre.

Et il est également essentiel de défendre la liberté de la création et de la diffusion contre les phénomènes d'entrave économique telles les menaces d'abus de position dominante, d'uniformisation des contenus et d'absence de visibilité des oeuvres que font peser les mouvements de concentration.

La Ligue des droits de l'Homme, avec des personnalités et des associations, a créé un observatoire de la liberté d'expression en matière de création pour débattre et intervenir sur ces questions.

Elle demande aux pouvoirs publics l'abrogation : de l'article 14* de la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 [1], de l'article 14 de la loi 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse [2], et l'exclusion expresse des oeuvres du champ d'application des articles 24 de la loi de 1881 [1], et 227-23 et 227-24 du code pénal [3], toutes dispositions permettant aujourd'hui soit une mesure d'interdiction par le ministère de l'intérieur, soit une sanction pénale des oeuvres à raison de leur contenu [4].

Elle invite tous ceux qui défendent la liberté de créer, lecteurs, auditeurs, spectateurs aussi bien que les artistes, écrivains, cinéastes, musiciens, éditeurs, critiques, galeries, producteurs, institutions, syndicats, etc... à participer à cet observatoire.

Les signatures ont été publiées en mars 2003 dans Les Inrockuptibles, la Quinzaine Littéraire et Politis. [5]

*a été supprimé depuis la publication de ce manifeste

2. ATELIER : L'EXCEPTION DE FICTION ET LA LIBERTE DE CREATION

Discussion entre membres de l'observatoire (institutionnels ou individuels) pour aboutir à une proposition, à partir du Manifeste de 2003 : comment faire avancer la liberté de création, comment faire reculer la censure? Comment faire reculer la peur des oeuvres et la peur des réactions du public? Il s'agit de dégager des lignes qui peuvent recueillir un consensus, et de mettre à l'épreuve de la discussion le critère de la fiction. sont susceptible de participer les partenaires la SGDL de la SRF, UGS, 25 images, Acid, CIPAC, et les membres : MJ MONDZAIN, JL COMOLLI, B LECLAIR, c. KANTCHEFF, B NOEL, G SAPIRO...

L'IFRI est un centre de recherche et de débat indépendant consacré à l'analyse des questions internationales. Il a vocation à développer la recherche appliquée dans le domaine des politiques publiques à dimension internationale et de favoriser le dialogue et une interaction constructive entre chercheurs, praticiens et leaders d'opinion.

Proposition pour les « Etats généraux du renouveau »

1. POLITIQUE D'IMMIGRATION EN EUROPE

Aujourd'hui, la vision traditionnelle de l'Etat comme producteur exclusif des politiques publiques a été remise en cause. Face au rôle croissant d'acteurs non-étatiques sur la scène internationale, agissant en interaction avec l'Etat pour produire des politiques publiques et internationales, l'acteur étatique semble concurrencé par le haut (Europe, organisations internationales), par le bas (régions, provinces, villes) et transnationalement (individus, ONG, Eglises). Le champ migratoire fait apparaître cette nouvelle donne complexe et « multicentrée ». Ainsi, la politique migratoire de plusieurs Etats ne peut-elle se comprendre qu'à travers une analyse multiniveau. Si l'échelle nationale reste prépondérante dans la définition des objectifs migratoires, les niveaux supranational et infranational jouent un rôle essentiel ; ils agissent en interaction avec les autres échelles de gouvernement, s'influencent réciproquement et entrent parfois en contradiction.

Contexte national, européen et régional : trois niveaux, trois regards, trois réalités

- Contexte national :

Depuis la fin des années 1990, les Etats européens ont réouvert leurs frontières, fermées à l'immigration de travail depuis 1974, en fonction des besoins spécifiques de leurs économies nationales. De l'objectif d'«immigration zéro », (milieu des années 1980) on est passé à celui de l'immigration sélective ou « choisie » (début des années 2000).

- Contexte européen

Depuis les accords de Schengen, la communautarisation des politiques d'immigration et d'asile a progressé, en particulier celle des politiques de contrôle des frontières et de lutte contre l'immigration irrégulière. En décembre 2009, le Conseil européen adopte le troisième programme d'action dans le domaine de la Justice et des Affaires intérieures (« Programme de Stockholm ») qui fixe le cadre de travail de l'UE jusqu'en 2014 en ce qui concerne, entre autres, les questions d'asile, d'immigration et la politique des visas. Il coïncide avec l'adoption du Traité de Lisbonne qui élargit le vote à la majorité qualifiée et la codécision à l'immigration légale.

Le nouveau Programme est une illustration des grands principes qui fondent le paradigme actuel en matière migratoire. Les deux priorités sont la lutte contre l'immigration irrégulière (contrôle accru aux frontières, interdiction des régularisations massives et politiques de reconduite à la frontière) et la volonté d'attirer des migrants hautement qualifiés (« carte bleue européenne », carte « compétence et talents » en France, « système à points » en Grande-Bretagne...). Pour mener à bien ces objectifs, le dialogue avec les pays d'origine et de transit est renforcé.

Les migrations sont désormais perçues par les gouvernements, les institutions européennes et les organisations internationales comme une ressource avantageuse pour accompagner les transformations actuelles des sociétés et des économies, et comme un facteur capable d'atténuer la crise démographique d'une population européenne vieillissante. Elles permettraient de maintenir le système de l'Etat Providence et de combler les pénuries sectorielles de main-d'œuvre. L'Europe doit rouvrir ses frontières à l'immigration de travail pour être un compétiteur dans le monde globalisé. Dans cette perspective, les Etats membres cherchent à attirer un profil particulier de migrants qui sont catégorisés en fonction de leur statut (« légal » vs « illégal »), des chaînes empruntées (immigration de « travail » vs immigration familiale, asile) et des compétences qu'ils sont en mesure de faire valoir (hautement qualifiés vs faiblement qualifiés).

Un tel changement représente un défi considérable pour les décideurs politiques dans un domaine où les discours émotionnels sur la souveraineté nationale et les débats politiques anti-immigration ont été forts, et le sont encore. Pendant plusieurs années, la prévalence des politiques restrictives a créé une légitimité politique. La réouverture sélective des frontières nécessite l'invention de nouvelles formes de légitimité. C'est là que se situe le défi des futures politiques migratoires: concilier les besoins démographiques et de main-d'œuvre avec le syndrome sécuritaire soutenu par l'opinion publique.

- Le contexte régional :

Quelle est la place des autorités locales dans ce contexte ? L'environnement international changeant a créé l'opportunité et la volonté des localités d'adopter une perspective internationale tandis que les gouvernements encouragent parfois l'implication des régions dans des domaines spécifiques de l'action extérieure. Les régions sont devenues des acteurs autonomes incontournables dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques et étrangères.

Dans la gouvernance des politiques d'immigration, les autorités locales jouent un double rôle. Elles sont responsables de l'implémentation des législations nationales et européennes, ce qui représente un processus d'adaptation plus complexe que de simples activités d'exécution. En même temps, elles répondent aux demandes de leurs sociétés locales et les relaient aux niveaux de gouvernement supérieurs et initient de nouvelles politiques afin de satisfaire ces inputs. Comment les régions participent-elles à la construction publique et politique de l'agenda migratoire national et européen ?

Cette contribution permettra d'éclairer la relation qui existe entre les différentes échelles de la politique migratoire. Si l'on dispose d'une connaissance approfondie de la réglementation européenne et des législations nationales dans le domaine migratoire, on connaît mal la relation entre les niveaux d'action (infra-national, national, supranational) dans le processus d'élaboration et de mise de la politique migratoire. Pourtant, l'analyse méthodique des relations entre les différents niveaux de gouvernement et de l'enchevêtrement de ces niveaux dans le processus de prise de décision est cruciale pour mieux comprendre la gouvernance de la politique migratoire ainsi que les contradictions dans les orientations des politiques migratoires européennes.

A titre d'exemple : peut-on comprendre les politiques d'immigration espagnole et italienne sans prendre en compte la mise en scène du problème des cayucos aux Canaries ou des boat-people à Lampedusa ? Comment les gouvernements des Canaries et de Sicile ont-ils utilisés ces phénomènes dans leurs relations avec Madrid ? Autrement dit, non seulement l'international (migration) s'impose au niveau local, mais le local est incontournable pour comprendre le niveau national.

Dans une perspective similaire, la forte médiatisation des barques de clandestins venant s'échouer sur les côtes siciliennes ou sur les Iles Canaries a été un des leviers les plus

visibles pour faire de FRONTEX une pièce indispensable de la politique migratoire européenne.

Ainsi, le niveau local draine-t-il une partie considérable de la construction publique et politique de l'agenda migratoire et des constructions sociales à propos de l'immigration et des immigrés au niveau européen ?

Dans une perspective top-down, on peut se demander si le niveau européen mobilise les régions ou les Etats du Sud de l'Europe comme terrain d'expérimentation de sa politique migratoire ? Comment les régions perçoivent-elles et mettent-elles en œuvre les orientations européennes ?

De quelle manière la coordination entre les acteurs et institutions nationaux et européens et les régions et localités est-elle assurée ?

Quelles sont les attentes des régions dans le domaine migratoire et quelles relations entretiennent-elles avec les autres échelons de décision (Etat et Europe) de la politique migratoire ? De quelle marge de manœuvre (formelle et informelle) disposent-elles, notamment par rapport aux Etats, pour gérer le phénomène migratoire ? Existe-t-il une « diplomatie locale » sur le thème migratoire ?

Le niveau local, davantage en adéquation avec les besoins des habitants et des territoires, est-il en mesure de relayer efficacement ces réalités aux niveaux supérieurs ?

La structuration de la mobilisation collective autour de l'immigration est également cruciale pour comprendre les orientations migratoires actuelles. Comment les acteurs informels interagissent-ils avec les arènes politiques formelles (institutions gouvernementales ou européennes) et avec d'autres acteurs informels (associations de migrants, ONG laïques) ? Comment l'irruption d'un phénomène international comme l'immigration structure-t-elle la mobilisation locale ? Quelles réponses institutionnelles entraîne-t-elle ? Par exemple, dans les pays du Sud, le secteur religieux joue traditionnellement un rôle complémentaire de l'Etat (aide, accompagnement juridique et intégration des migrants).

Les réponses à l'immigration se forment au niveau local, national ou européen et un enjeu local est à la fois un enjeu national et européen. Il est indispensable de décloisonner les prétendues frontières entre les niveaux d'action (Europe, Etat, Régions, Villes) ainsi que les séparations entre le milieu associatif et institutionnel pour améliorer la compréhension des politiques d'immigration actuelles et pour être en mesure de révéler les contradictions entre réalités de terrain et orientations fixées au niveau national et européen qui donnent lieu à des dysfonctionnements. Cette contribution est une invitation au dialogue entre les niveaux d'action et les acteurs impliqués dans le domaine migratoire.

TERRA NOVA

Terra Nova est un think tank progressiste indépendant ayant pour but de produire et diffuser des solutions politiques innovantes. Née en 2008, Terra Nova se fixe trois objectifs prioritaires.

Elle veut contribuer à la rénovation intellectuelle et à la modernisation des idées progressistes. Pour cela, elle produit des rapports et des essais, issus de ses groupes de travail pluridisciplinaires, et orientés vers les propositions de politiques publiques.

Elle produit de l'expertise sur les politiques publiques. Pour cela, elle publie quotidiennement des notes d'actualité, signées de ses experts.

Plus généralement, Terra Nova souhaite contribuer à l'animation du débat démocratique, à la vie des idées, à la recherche et à l'amélioration des politiques publiques. Elle prend part au débat médiatique et organise des événements publics.

Pour atteindre ces objectifs, Terra Nova mobilise un réseau intellectuel large.

Son conseil d'orientation scientifique réunit 100 personnalités intellectuelles de l'espace progressiste français et européen.

Son cabinet d'experts fait travailler près de 500 spécialistes issus du monde universitaire, de la fonction publique, de l'entreprise et du monde associatif.

Terra Nova s'intègre dans un réseau européen et international d'institutions progressistes. Ces partenariats permettent d'inscrire les travaux de Terra Nova dans une réflexion collective européenne et donnent accès aux politiques expérimentées hors de France.

Terra Nova, enfin, est un espace collectif et fédérateur. Elle constitue une plateforme ouverte à tous ceux qui cherchent un lieu pour travailler sur le fond, au-delà des courants et des partis, au service des idées progressistes et du débat démocratique. Elle travaille pour le collectif sans prendre part aux enjeux de leadership. Sa production est publique et disponible sur son site : www.tnova.fr

Proposition pour les Etats généraux du nouveau

Tous les intervenants proposés sont membres du réseau Terra Nova et participent régulièrement à ses activités.

1. PRESENTATION DES PROPOSITIONS LES PLUS ABOUTIES DE TERRA NOVA

Thématique		Présentation		Intervenants proposés (et/ou)	
La réforme des retraites		Notre système de retraites doit aujourd'hui faire face à des chocs démographiques, économiques, financiers. Quand on dépasse la question des leviers paramétriques de la réforme, c'est une nouvelle politique des temps de la vie soucieuse de justice sociale qui se		Fabrice Lenseigne, Jean-Louis Malys (Cfdt), Thomas Piketty, Antoine Bozio	

		dessine.			
L'accès à la parenté		La loi bioéthique doit être révisée en 2010. Au cœur de ces débats, il y a l'accès à la parenté. Comment, et dans quelles limites, répondre aux projets parentaux des familles contemporaines ?			Geneviève Delaisi de Parseval, Valérie Sebag, Serge Hefez
Pour un nouveau pacte territorial		Les collectivités locales doivent rendre aux citoyens les meilleurs services collectifs, assurer la solidarité entre les personnes et les territoires et, par leur fonctionnement, améliorer l'exercice de la démocratie locale. Quel rôle donner à chaque collectivité pour y parvenir ?			Bernard Rullier, Ariane Azéma, Karine Martin, Patrick Le Lidec
Réformer le crédit à la consommation	crédit	Le crédit à la consommation est un enjeu majeur pour l'économie. C'est un moteur de la consommation, et donc de la croissance. C'est aussi un outil dangereux. Il peut aboutir au surendettement des ménages, voire à des dérèglements macroéconomiques. Comment éviter les dérives du "crédit <i>revolving</i> " et faciliter l'accès des plus démunis au crédit "classique" ?			Nicole Bricq, Maria Nowak (Adie), Hugues Sibille (Crédit coopératif)
Pour une nouvelle réforme fiscale	réforme	Le bouclier fiscal est fréquemment remis au centre du débat public. Cette mesure constitue le porte-drapeau emblématique d'une politique fiscale cohérente et systématique menée depuis 2002. Une politique de « redistribution à l'envers », qui prend 20 Md€ par an – un point de richesse nationale - dans la poche de tous les Français pour les donner aux foyers les plus aisés, et singulièrement au profit de la rente. Une politique qui vise à asseoir la société méritocratique que défend le Président de la République, une société en rupture avec le modèle français historique, où la réussite professionnelle doit trouver sa valorisation dans un accroissement des inégalités salariales. Au-delà d'un retour sur les mesures fiscales adoptées par la droite, quels axes définir pour établir une politique fiscale véritablement juste et efficace ?			Olivier Ferrand, François Bourguignon
Mieux partager la valeur ajoutée		Contrairement à une idée reçue, les parts de la rémunération du travail et du capital présentent une grande stabilité en France à travers le temps, depuis plus de cinquante ans, et dans			Philippe Aghion, Gilbert Cette, Elie Cohen

		temps, depuis plus de cinquante ans, et dans les comparaisons internationales au sein de l'OCDE. Il y a certes eu une forte déformation de la valeur ajoutée au profit du travail autour de 1980, mais il s'agit d'une exception due à des conditions historiques particulières (hyper-inflation), elle ne saurait constituer une référence. L'objectif politique n'est donc pas de modifier artificiellement la répartition de la valeur ajoutée au profit du travail. Quelles propositions faire sur cette base ? Comment assurer une meilleure redistribution aux salariés des richesses produites par l'économie tout en assurant un financement adéquat des entreprises ?		
Réformer le système de santé		Construit autour de l'idée de solidarité, le système français de protection sociale laisse subsister des inégalités élevées entre catégories sociales, professionnelles et territoriales. L'individualisation progressive des rapports à la santé entame les principes de solidarité nationale. Comment dépasser l'opposition entre responsabilité individuelle et responsabilité sociale pour penser et promouvoir des nouvelles formes de solidarité respectueuses à la fois des aspirations légitimes des individus et des exigences collectives ?		Daniel Benamouzig, Pierre-Louis Bras
Justice et pouvoirs		Terrain de défense des libertés, la justice est au cœur de la vie démocratique. Elle l'est sur un mode paradoxal : la justice est chaque jour plus sollicitée, alors que la confiance en cette institution s'affaiblit et que les critiques se font plus fortes. Faut-il repenser le modèle ? Où se situe la justice entre l'Etat et la société ? Quelle est la part de la justice dans la production de la norme ? Quelles conséquences doit-on en tirer sur la fonction de Juge, sur celle de garde des Sceaux ou sur la dualité ? Quelle direction donner à l'évolution de l'institution judiciaire au sein de notre démocratie ?		Dominique Rousseau, Daniel Ludet, Serge Portelli, Jean-Pierre Dubois
Etat et médias		Véhicule de l'information et pilier de la démocratie, les médias bénéficient d'un encadrement réglementaire spécifique et indispensable à leur indépendance. Or, les médias changent de paradigme. Des		Louis Dreyfus, Audrey Pulvar (iTélé), Renaud Dély (France Inter)

		bouleversements d'ordre économique, technique et social transforment ces activités et nous incitent à réfléchir à la nouvelle organisation qui se dessine. Dans ce contexte, quel rôle l'Etat doit-il jouer pour garantir aux médias leur autonomie économique et politique ?			
La nouvelle génération de l'Etat-providence		Sur certains points, la protection sociale se trouve aujourd'hui dépassée par les évolutions socio-économiques qu'a connues la société française depuis plusieurs décennies. Comment repenser les fondements (sociaux, économiques et politiques), les missions et les instruments de l'Etat-providence pour l'adapter au contexte du 21e siècle ?		Bruno Palier, Hélène Périvier	
Relancer l'Europe		Aujourd'hui, l'Europe ne se heurte plus à la coalition des souverainismes, mais d'abord à elle-même. Ce sont les partisans de l'Europe qui pourraient bien en être les principaux fossoyeurs. L'Europe d'aujourd'hui – ses méthodes, ses acteurs, ses politiques – se dresse contre l'Europe de demain. Elle menace de se diluer en une grande Suisse, ou de muter, avec la dynamique de l'élargissement, en une Europe-monde sans frontières. Le mythe de l'Europe fédérale est-il mort ? Il y a un nouvel espoir. Le Parlement européen, le seul organe proprement démocratique de l'Union, a désormais les moyens d'un « coup de force » politique.		Olivier Ferrand, Joaquin Almunia, Walter Veltroni	
La politique d'immigration		Sangatte, Calais, Kaboul, ... Les politiques d'immigration, d'asile et d'intégration sont aujourd'hui fortement remises en cause par les défenseurs des droits humains. Quelles alternatives crédibles proposer ?		Pierre Henry (France Terre d'Asile), El Mouhoub Mouhoud	
Les nouveaux services publics		Le changement de statut de La Poste a récemment révélé le malaise des agents publics face à leur avenir, l'inquiétude des Français sur le maintien du service public. Si le gouvernement semble sourd aux revendications citoyennes, on ne peut toutefois contester que les services publics doivent s'adapter, pour répondre à la mondialisation, aux évolutions technologiques, démographiques. Quel nouveau		Jean-Philippe Thiellay (directeur du cabinet d'experts de Terra Nova), Martine Lombard	

		modèle de service public inventer ?			
--	--	-------------------------------------	--	--	--

2. PROPOSITIONS DE DEBAT AVEC LA FONDATION COPERNIC

Thématique		Intervenant Copernic (et/ou)		Intervenant Terra Nova (et/ou)	
Homos, Hétéros, même droits, même loi ?		Yagg, Caroline Mecary		Geneviève Delaisi de Parseval	
« Coloured is beautiful »		SOS Racisme		Marc Cheb-Sun, Arielle Schwab (UEJF), Patrick Lozès	
Te loger, tu fais comment ?		Leila Chaibi (Jeudi Noir, co-présidente Fondation Copernic)		Xavier Desjardins (coordinateur logement Terra Nova)	Terra Nova
Le travail, c'est la santé ?		Annie Thébaud-Mony		Philippe Askenazy	
Vers une société de contrôle ?		Evelyne Sire-Marin (magistrate, co-présidente d'honneur Copernic)		Serge Portelli	
Etat de droit ou Etat pénal ?		Caroline Mécary (co-présidente Copernic)		Jean-Pierre Dubois (LDH)	
Ecologie et marché		Alain Lipietz		Bettina Laville, Pierre Radanne (ancien président de l'Ademe)	
Etat moderne, Etat modeste ?		Willy Pelletier (sociologue, coordinateur général Fondation Copernic)		Thomas Chalumeau (coordinateur du pôle Economie et finances de Terra Nova)	
Avec l'Europe, quelle marge de manœuvre des Etats ?		Yves Salesse (haut fonctionnaire, co-président d'honneur Fondation Copernic)		Olivier Ferrand (Président de Terra Nova)	

Quelle mobilité sociale dans notre société ?		Didier Gélot (secrétaire général de l'Observatoire de la pauvreté, Bureau Copernic)		Eric Maurin, Patrick Savidan (Observatoire des inégalités), Louis Chauvel	
--	--	---	--	---	--

3. **AUTRES**

Thématique		Intervenants (et/ou)	
Qu'est-ce que le progrès ?		Corinne Lepage, Alain Lipietz, Pascal Canfin, Yannick Jadot, Noël Mamère, Yves Cochet, Jean Peyrelevade, Najat Belkacem, Vincent Feltesse, Aurélie Filippetti, Arnaud Montebourg, Manuel Valls, Vincent Peillon, Jean-Pierre Dubois, Serge Orru, Aurélie Trouvé, François Chérèque, Bernard Thibault, ...	

CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS

Aude de Castet – aude@cjd.net

À propos du CJD, Centre des Jeunes Dirigeants : 71 ANS D'ENGAGEMENT POUR UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HOMME

Le CJD est un mouvement patronal, né en 1938, qui rassemble 3500 chefs d'entreprise et cadres dirigeants animés par la commune conviction que l'économie doit être au service de l'homme. À ce jour, plus de 45 000 chefs d'entreprises toujours en activité sont passés par le CJD. Le CJD a pour objectif d'accompagner dans sa mission tout jeune dirigeant soucieux d'améliorer sa performance et celle de son entreprise, de façon responsable, c'est-à-dire : d'équilibrer la liberté d'entreprendre par la responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Le CJD permet à ses membres de réfléchir pour prendre du recul et anticiper, de se former pour progresser, d'expérimenter pour innover, de s'engager pour influencer. Le président national - Gontran Lejeune, élu pour un mandat de deux années - engage le mouvement tout entier à : « Explorer de nouvelles voies qui tiennent compte des dimensions sociales, sociétales et environnementales de l'entreprise ». Le CJD compte aujourd'hui plus de 3 500 chefs d'entreprise et cadres dirigeants en France, près de 700 à l'international et 25 correspondants dans le monde.

LES SEMAINES SOCIALES

Jérôme Vignon – vignon.jerome@gmail.com

Les Semaines Sociales de France

Un lieu de réflexion et de proposition les plus anciens de notre pays

Depuis leur création en 1904, par Marius Gonin et Adéodat Boissard, deux catholiques laïcs, l'un lyonnais, l'autre lillois, les Semaines Sociales de France s'attachent à observer et à comprendre les mutations de notre temps, sociales et économiques, scientifiques et culturelles, pour éclairer et encourager l'exercice des responsabilités dans la cité.

Université populaire ouverte à tous, elles organisent chaque année une session nationale de trois jours qui rassemble depuis plusieurs années près de 4000 personnes sur un thème choisi pour son acuité dans les interrogations de nos contemporains. Ces rencontres sont ouvertes à tous. Elles offrent une occasion, unique, de discernement à la lumière de la pensée sociale de l'Eglise et d'échange entre générations, entre sensibilités politiques différentes, entre croyants de toutes confessions et non croyants, dans une complète mixité sociale.

Pour adapter la réflexion à la réalité du terrain, elles s'appuient sur un réseau de 16 antennes régionales qui s'inspirent des mêmes valeurs et du même esprit et organisent groupe de travail et de débat en régions.

Les Semaines sociales sont également présentes dans une quinzaine de pays d'Europe par le biais d'associations amies avec lesquelles elles ont créé un réseau appelé IXE, Initiatives de Chrétiens pour l'Europe. Des Semaines sociales naissent dans plusieurs pays d'Europe (Ukraine, Slovaquie, Royaume-Uni...)

Les Semaines sociales publient les Actes des sessions, tiennent un trimestriel et ont un site documentaire d'une exceptionnelle richesse.

Jérôme Vignon préside les Semaines sociales de France depuis 2007, succédant à Jean Gelamur, Jean Boissonnat, puis Michel Camdessus.

Un impact étonnant

Au long de leur histoire, les Semaines sociales ont constitué un vivier d'idées et d'initiatives audacieuses, qui ont fait ensuite leur chemin. Elles ont initié ou soutenu des propositions en faveur de l'assurance maladie, de l'assurance chômage, de la journée de huit heures, du congé généralisé du samedi après-midi, de l'égalité des salaires masculins et féminin, de l'idée du statut du travailleur, du service civil européen... Dernièrement, elles ont débattu de l'évolution de la famille, du rôle de l'argent, de la bioéthique... La session 2006 avec le thème « Qu'est-ce qu'une société juste ? » a permis de faire un bilan des propositions des vingt dernières années des Semaines sociales et de leur impact ainsi que d'interpeller les candidats aux élections présidentielles sur leur vision d'une société juste. En 2007, la session « Vivre autrement. Pour un développement durable et solidaire » a invité à imaginer un nouveau modèle de civilisation où la frugalité et le partage deviennent incontournables. En 2008, la session s'est tenue à Lyon autour du thème « Les religions, menace ou espoir pour nos sociétés ? ». Enfin l'an dernier, l'interrogation sur les « nouvelles solidarités » a permis de voir quelle place celles-ci pouvaient tenir aux côtés

de grands mécanismes de redistribution sociale.

Proposition pour les « Etats généraux du renouveau »

- 1. LA FRAGILITE**
- 2. LES SUITES DU NON AU REFERENDUM DE 2005**
- 3. LA QUESTION DE L'APPORT DES COMMUNAUTES, EN PARTICULIER RELIGIEUSES, A LA VIE DEMOCRATIQUE**

LA MANU

LA MANU est née d'une nécessité : créer un acteur indépendant qui fabrique le lien entre étudiants et entreprises. LA MANU c'est une ambition nouvelle pour faire tomber les murs qui les séparent et construire les ponts d'un avenir commun. Elle est portée par une conviction : l'aspiration forte des étudiants à se prendre en main et à entreprendre pour leur avenir.

Le devenir professionnel est aujourd'hui leur préoccupation majeure. C'est aussi un enjeu déterminant pour l'avenir des entreprises et des territoires. Cette initiative d'intérêt général a pour vocation de rassembler très largement des hommes et des femmes de volonté et d'action, parce que l'enjeu c'est d'agir ensemble pour changer la donne.

Proposition pour les « Etats généraux du renouveau »

1. ÉTUDIANTS ET ENTREPRISES : SE PRENDRE LA MAIN ET PRENDRE LA MAIN